



DATE DE PUBLICATION : 17 septembre 2019

LA DIRECTRICE DE L'IMMOBILIER ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

Subdélégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 2 avril 2019 ;

Vu la délégation de pouvoirs donnée par le secrétaire général au directeur de l'immobilier et des services généraux le 2 septembre 2019 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Gilles VAYSSSET, secrétaire général, à Mme Solange DARBES-PICCA, directrice de l'immobilier et des services généraux le 16 septembre 2019 ;

Délégation permanente est donnée à M. Patrick LAFOREST et à M. Stéphane KUNESCH, adjoints à la directrice de l'Immobilier et des Services généraux (DISG), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités de la direction de l'Immobilier et des Services généraux, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

Délégation permanente est donnée à M. Philippe CARON, chef du service de Gestion des Actifs immobiliers (SGAI), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SGAI et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à M. Bertrand KEROULLAS, chef du service Pilotage et Appuis (SPA), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs à l'exercice des activités du SPA et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT.

Délégation permanente est donnée à Mme Florence HUMBERT-DUBUET, chef du service de Gestion du Parc immobilier (SGPI), ou, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence HUMBERT-DUBUET, à M. Jean-Yves CLAVERIE, adjoint au chef du SGPI, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à :

- M. Frédéric BOY, responsable du pôle patrimoine Réseau, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Albert DUARTE, chef de projet Refondation, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;

- Mme Caroline GROSLEY, chef de projet SPP, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Sébastien JOLY, chef de projet CITECO, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Jacques MONTIBUS, responsable du pôle technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Cécile NIRRENGARTEN, directrice du programme ARC, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- Mme Virginie ROY, responsable du pôle technique, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Pierre-Yves SCHULZ, responsable du pôle patrimoine Siège et périphériques, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT ;
- M. Carmine SPOLVERINO, adjoint au responsable du pôle patrimoine Réseau, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPI dans la limite de 10 000 € HT

Délégation permanente est donnée à Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, chef du service de Gestion locative (SGL) ou, en cas d'absence de Mme Christine DEVAUTOUR-LESCURE, à Mme Viviane MATHIEU, adjoint au chef du SGL, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGL, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

Délégation permanente est donnée à Mme Zélie GAUTHIER, chef du service de Maintenance et des Moyens généraux (S2MG) ou, en cas d'absence de Mme Zélie GAUTHIER, à M. Emmanuel GONZALEZ, adjoint au chef du S2MG, à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 125 000 € HT pour les marchés de travaux et dans la limite de 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à :

- M. Francis DUFOUR, responsable de la section Maintenance immeubles et installations techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- M. Dominique HUVELIN, adjoint au responsable de la section Maintenance immeubles et installations techniques (SM2IT), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Jean-Yves LEFORT, responsable de la section Relations avec le Réseau – prescription – pilotage maintenance (SIRCOM), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- M. Jimmy GARCIA, adjoint au responsable de la section Relations avec le Réseau – prescription – pilotage maintenance (SIRCOM), à l'effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;

- M. Yves MILKOWSKI, responsable du pôle Coordination des Chargés d’Affaires Techniques du SIRCOM, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Eric VIVIEN, responsable de la section Commandes et Engagements, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
 - ✓ En cas d’absence ou d’empêchement de M. Eric VIVIEN, délégation est donnée à Mme Odile GIRARD, adjoint au responsable de la section Commandes et Engagements, et à M. Guy LE NOACH, agent de maîtrise de la section commandes et engagements, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du pôle Commandes et Engagements du S2MG, dans la limite de 1 000 € HT ;
- Mme Anne DELAFORGE, responsable de la section Services aux Occupants (SSAO) à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- Mme Virginie FAJON-OUEDRAOGO et M. Franck TOUATI, adjoints au responsable de la section Services aux Occupants (SSAO), à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT ;
- M. Pierre GUERIN, responsable du pôle Antenne de Support de Proximité (ASP) du CAMLV au sein de la section Services aux Occupants (SSAO), à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés de fournitures et de services relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 4 000 € HT ;
 - ✓ En cas d’absence ou d’empêchement de M. Pierre GUERIN, délégation est donnée à son adjoint M. Bruno VIEL, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités de l’ASP du CAMLV, dans la limite de 1 000 € HT ;
- Mme Laurence IMMEL, responsable de la section Prescription et Pilotage (S2P), à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 50 000 € HT ;
- MM. Julien ZENSS, Samir OUATAH, Thierry CHAUGIER, Laurent VALLET, Lotfi DERDICHE, chargés d’affaires techniques pour le Réseau des succursales, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 4 000 € HT

Délégation permanente est donnée à M. Alain-Pierre MARTIN, chef du service de Gestion de Poitiers Hauts Montgorges (SGPHM) ou en cas d’absence ou d’empêchement de M. Alain-Pierre MARTIN, à M. Dominique METAIS, adjoint au chef du SGPHM, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du SGPHM dans la limite de 90 000 € HT.

- En cas d’absence ou d’empêchement de ces derniers, délégation permanente est donnée à M. Denis BLONDÉ, responsable du pôle sûreté, technique et logistique au SGPHM, à l’effet de signer tout document de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs aux activités du S2MG, dans la limite de 25 000 € HT.

Fait à Paris, le 17/09/2019

Solange DARBES-PICCA